

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023**Extrait du registre des délibérations**
République Française**N°DEL_2023_142****ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE
PAIEMENT - BUDGET VILLE 2024**

L'an deux mille vingt trois, le quatorze décembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 7 décembre 2023, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Inès de MARCILLAC, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Jean-Manuel PARANHOS, Laurent LEFEVRE, Sophie LEFEBURE, Nathalie MOULIN, Aymeric TONNEAU, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Paul MARSAL à Véronique CHANTEGRELET, Pierre ARRIVETZ à Malika BARRY, Dominique BAUD à Edith MOLDOVAN, Olivier LASSAL à Laurence GNEMMI, Laurent MALOCHET à Pascal PONTY, Véronique LIGNIER à Eric DUMOULIN, Arnaud BEAUVOIR à Aymeric TONNEAU

Secrétaire :

Laurence BOUDER

Les 32 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Conformément aux dispositions des articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'occasion d'une étape budgétaire, il est proposé au Conseil Municipal la révision des Autorisations de Programme et de Crédits de Paiement (AP/CP).

Cette révision traduit l'augmentation des Crédits de Paiement des Autorisations de Programme (AP/CP) compte tenu des modifications sollicitées au titre du Budget Primitif 2024.

Le suivi des AP/CP est également retracé dans l'annexe du budget primitif de l'exercice

2024.

N° AP	Libellé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2024)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024	Restes à financer de l'exercice 2025	Restes à financer (exercices au delà de 2025)
AP001	RENOVATION VOIRIE	13 040 262,00 €	420 585,12 €	13 460 847,12 €	12 352 847,12 €	1 108 000,00 €	0,00 €	0,00 €
AP002	TECHNOLOGIES INNOVATIONS NUMERIQUES	3 344 729,00 €	163 242,80 €	3 507 971,80 €	3 138 288,80 €	369 683,00 €	0,00 €	0,00 €
AP003	COEUR D EUROPE/REPUBLIQUE	14 761 540,86 €	2 982 002,79 €	17 743 543,65 €	14 523 543,65 €	3 220 000,00 €	0,00 €	0,00 €
AP004	RENOVATION HOTEL DE VILLE	2 767 322,00 €	2 199 135,63 €	4 966 457,63 €	2 766 457,63 €	2 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €
AP005	RENOVATION NYMPHEE DE SOUFFLOT	3 000 000,00 €	0,00 €	3 000 000,00 €	296 845,43 €	200 000,00 €	1 676 154,57 €	827 000,00 €

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-3 et R.2311-9,

Vu le décret n°97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 4 décembre 2023,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DÉCIDE d'approuver les montants des Autorisations de Programme actualisés, induits par ces modifications.

N° AP	Libellé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2024)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024	Restes à financer de l'exercice 2025	Restes à financer (exercices au delà de 2025)
AP001	RENOVATION VOIRIE	13 040 262,00 €	420 585,12 €	13 460 847,12 €	12 352 847,12 €	1 108 000,00 €	0,00 €	0,00 €
AP002	TECHNOLOGIES INNOVATIONS NUMERIQUES	3 344 729,00 €	163 242,80 €	3 507 971,80 €	3 138 288,80 €	369 683,00 €	0,00 €	0,00 €
AP003	COEUR D EUROPE/REPUBLIQUE	14 761 540,86 €	2 982 002,79 €	17 743 543,65 €	14 523 543,65 €	3 220 000,00 €	0,00 €	0,00 €
AP004	RENOVATION HOTEL DE VILLE	2 767 322,00 €	2 199 135,63 €	4 966 457,63 €	2 766 457,63 €	2 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €
AP005	RENOVATION NYMPHEE DE SOUFFLOT	3 000 000,00 €	0,00 €	3 000 000,00 €	296 845,43 €	200 000,00 €	1 676 154,57 €	827 000,00 €

Par 35 voix POUR, 3 voix CONTRE, 1 ABSTENTION(S),

Contre :

Pierre GUILLET, José TOMAS, Yves ENGLER

Abstention(s) :

Béatrice BELLINI

Publiée le : 19/12/2023